

## AVIS PUBLIC



### Consultation publique Les Quartiers culturels

La Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports tiendra une consultation publique sur les Quartiers culturels.

Le projet des Quartiers culturels est une priorité inscrite dans le *Plan d'action - Montréal métropole culturelle 2007-2017*. Il vise à enrichir la qualité culturelle du cadre de vie des Montréalais. La culture, dans ce projet, est considérée au sens large du terme puisque les quartiers culturels sont des espaces urbains diversifiés et adaptés aux couleurs locales. Ils intègrent des éléments liés au patrimoine, à l'architecture, à l'environnement, aux arts, à la science, à l'activité commerciale et font appel à une pluralité d'intervenants de différentes sphères d'activités.

La commission invite les personnes intéressées à prendre part à cette étude publique qui se tiendra comme suit :

**DATES**            Le mercredi 21 septembre 2011 à 19 h – présentation du dossier  
                          Le mercredi 12 octobre 2011 à 19 h – réception des mémoires  
                          Le mercredi 19 octobre 2011 à 19 h – réception des mémoires  
                          Le mercredi 16 novembre 2011 à 19 h – adoption des recommandations

**LIEU :**              Salle du conseil de l'hôtel de ville - 275, rue Notre-Dame Est

**Transport en commun**  
Métro Champ-de-Mars [www.stm.info](http://www.stm.info)

#### Accessibilité

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande MF de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les personnes qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires sont priées de s'inscrire 30 minutes avant le début de l'assemblée ou de communiquer dès maintenant avec la Direction du greffe. Le document d'orientation est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, bureaux d'arrondissement, hôtels de ville ainsi qu'à la Direction du greffe et sur le portail de la Ville aux adresses suivantes : [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions) ou [www.ville.montreal.qc.ca/culture/quartiersculturels](http://www.ville.montreal.qc.ca/culture/quartiersculturels)

Renseignements :            Direction du greffe  
  Division des élections et du soutien aux commissions  
  275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
  Montréal (Québec) H2Y 1C6  
  Téléphone : 514 872-3770  
  Télécopieur : 514 872-5655  
  [www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions)  
  [commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca)

---

**DATE DE PARUTION: LE 7 SEPTEMBRE 2011, LA PRESSE**